

Système de suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie

DOCUMENT SYNTHÈSE

2020 • 2031



Équipe de réalisation

Rédaction

Sabrina Plante, biologiste (DEFTHA¹)

Kim Lemieux, biologiste (DEFTHA)

Joëlle Taillon, biologiste (DEFTHA)

Collaborateurs

Caroline Hins, biologiste (DGFa²-03)

Claude Dussault, biologiste (DGFa-02)

Jérôme Plourde, biologiste (DGFa-02)

Frédéric Lesmerises, biologiste (DGFa-01)

Guillaume Szor, biologiste (DGFa-10)

Léa Harvey, biologiste (DEFTHA)

Mathieu Morin, biologiste (DGFa-11)

Sandra Heppell, biologiste (DGFa-09)

Sébastien Lefort, biologiste (DEFTHA)

Stéphanie Pellerin, biologiste (DGFa-08)

Photos de la couverture et du dos

Élisabeth Boily

Daniel Dorais

© Gouvernement du Québec, 2021

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-550-88663-1 (PDF)

1 Direction de l'expertise de la faune terrestre et de ses habitats

2 Direction régionale de la gestion de la faune

A reindeer with small antlers is running through deep snow in a winter landscape. The reindeer is captured in motion, with snow being kicked up by its legs. The background shows a snowy field and some trees in the distance.

Table des matières

Sommaire	5
Enjeu	6
Objectif du suivi	6
Modalités et recommandations du système de suivi	9
Implication des communautés autochtones	15



Sommaire

L'état de plusieurs populations de caribous forestiers du Québec et de la population de caribous montagnards de la Gaspésie est précaire. Devant cette situation, le Gouvernement du Québec s'est doté d'un Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier ainsi que d'un Plan d'action favorisant le rétablissement de la population de caribous de la Gaspésie, lesquels prévoient un suivi accru des populations de caribous du Québec.

Le système de suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie a pour but de standardiser et d'améliorer les connaissances sur la répartition, l'abondance, la tendance démographique des populations ainsi que sur l'état de santé des individus. Il détermine les indicateurs biologiques pertinents au suivi des populations de caribous, présente leurs méthodes d'acquisition et émet des recommandations quant aux analyses préconisées.

Le système de suivi vise trois populations isolées (Val-d'Or, Charlevoix, Gaspésie), ainsi que dix secteurs d'étude dans l'aire de répartition continue de caribous forestiers. Il est composé de douze indicateurs biologiques regroupés sous quatre thèmes : l'état des populations, la démographie, l'état de santé et les patrons d'utilisation de l'habitat.

Le déploiement du système de suivi permettra de se renseigner sur l'état de certaines populations de caribous du Québec, d'établir un état de référence pour certains indicateurs biologiques et de suivre leur évolution dans le temps. Ces données permettront de déterminer les mécanismes responsables des changements observés au sein des populations. Finalement, le suivi des populations permettra de guider l'implantation de nouvelles mesures de gestion des populations et d'aménagement de l'habitat et d'évaluer leur efficacité.

Enjeu

L'état de plusieurs populations de caribous forestiers du Québec et de la population de caribous montagnards de la Gaspésie est précaire. Devant cette situation, le Gouvernement du Québec s'est doté d'un Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier et d'un Plan d'action favorisant le rétablissement de la population de caribous de la Gaspésie. Ces Plans prévoient la mise en œuvre de mesures d'aménagement de l'habitat et de gestion des populations pour favoriser le maintien de ces deux écotypes de caribous du Québec. Pour vérifier l'atteinte de cet objectif, il est nécessaire d'évaluer l'abondance, l'état de santé et l'évolution des populations de caribous dans les différents secteurs de leur aire de répartition. À cet effet, il est nécessaire de bonifier et de systématiser le suivi actuel des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie.

La gestion et la conservation de caribous du Québec reposent sur le travail de plusieurs directions centrales et régionales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). L'uniformisation et la standardisation de la récolte de données s'imposent donc pour assurer l'adéquation des données récoltées avec les objectifs d'acquisition de connaissances, de gestion des populations de caribous et d'aménagement de leur habitat.

Le système de suivi a pour but de présenter, de façon détaillée, les considérations et les recommandations techniques quant au suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie. Le présent document offre une synthèse du système de suivi en présentant le contexte et les principales recommandations de celui-ci.

Objectif du suivi

Le système de suivi des populations de caribous forestiers au Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie a pour but d'améliorer les connaissances sur la répartition, l'abondance, la démographie des populations, ainsi que sur l'état de santé des individus pour guider et justifier les décisions de gestion et de conservation.

Le système de suivi établit les indicateurs biologiques pertinents au suivi des populations de caribous, présente leurs méthodes d'acquisition et émet des recommandations quant à la fréquence des suivis et à l'analyse de ces indicateurs. Il a également pour but d'uniformiser le suivi et le traitement des informations recueillies au MFFP afin d'harmoniser et de standardiser la récolte de données.



Le MFFP a retenu les deux grands objectifs identifiés par le comité technique sur le suivi et la gestion des populations (CTSGP) et les a déclinés en 14 sous-objectifs pour assurer un suivi adéquat des populations de caribous forestiers (F) et montagnards (M) :

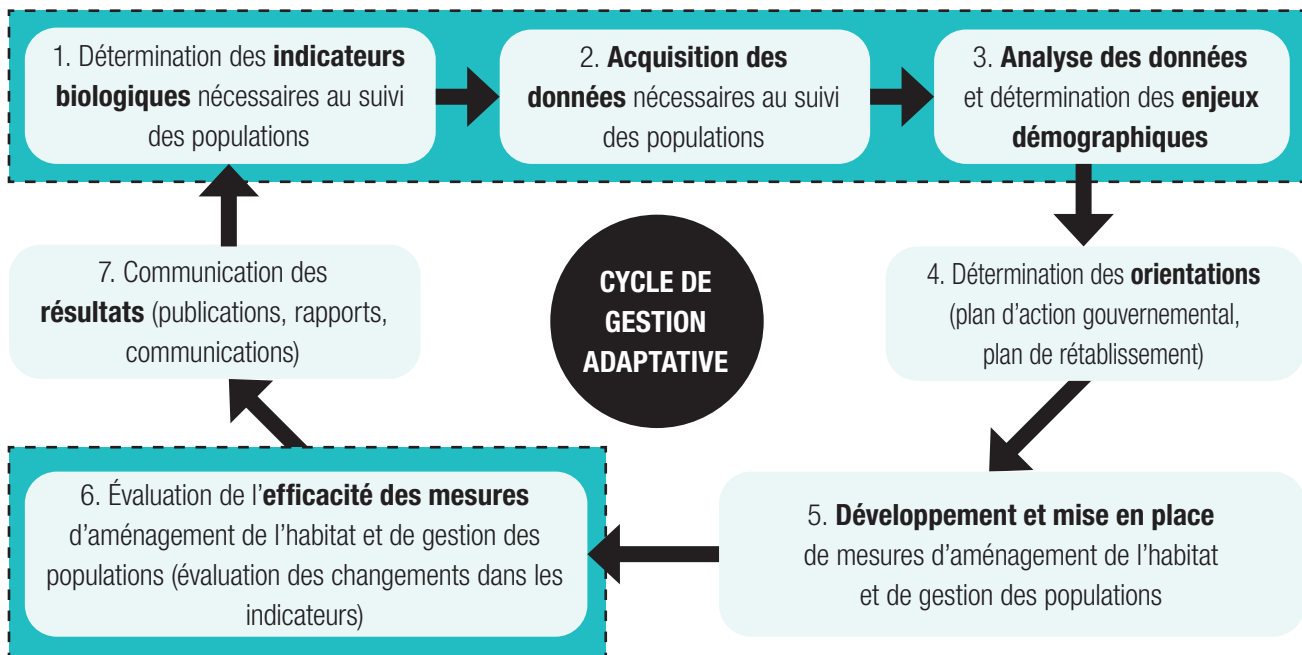
1. Améliorer les connaissances sur la répartition, l'abondance et la démographie des populations de caribous forestiers (F) et de caribous montagnards (M) pour soutenir les décisions de gestion et de conservation

- a. Préciser l'aire de répartition provinciale des populations du caribou (F);
- b. Estimer l'abondance de caribous dans les populations (F et M);
- c. Évaluer la répartition et l'abondance de caribous de part et d'autre de la limite territoriale des forêts attribuables (F);
- d. Déterminer la tendance démographique des populations (F et M);
- e. Évaluer la productivité des populations (F et M);
- f. Évaluer l'état de santé des populations et l'influence de la condition corporelle individuelle sur les indicateurs démographiques (F et M);
- g. Évaluer la présence de maladies et de certains parasites potentiellement délétères dans les populations (F et M);
- h. Évaluer la contribution des différentes causes de mortalité de caribous (F et M);
- i. Définir les populations en termes d'unité territoriale de gestion de caribous (F).

2. Évaluer l'efficacité des mesures d'aménagement de l'habitat et de gestion des populations

- a. Évaluer la contribution des aires protégées au maintien du caribou dans le paysage (F);
- b. Évaluer l'efficacité des modalités d'aménagement de l'habitat dans les vastes espaces propices (VEP), les zones d'habitat en restauration (ZHR) et les zones de connectivité (F et M);
- c. Évaluer l'efficacité de la fermeture et de la remise en production de chemins (F et M);
- d. Analyser la sélection d'habitat des caribous (F);
- e. Analyser les paramètres démographiques en fonction des modalités d'aménagement de l'habitat et de gestion des populations (F et M).

La gestion adaptative d'une population faunique s'appuie sur l'analyse régulière des indicateurs biologiques afin d'ajuster, au besoin, les mesures ou les modalités de gestion en place. Le système de suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie s'insère dans plusieurs étapes du cycle de gestion visant à déterminer les indicateurs biologiques clés et à acquérir des connaissances sur ces indicateurs (figure 1, étapes 1 et 2). L'analyse de ces indicateurs permet de déterminer les enjeux de conservation des populations de caribous (étape 3), d'orienter les actions du MFFP et de ses partenaires (étape 4) de même que d'établir et de mettre en place des modalités de gestion des populations et de l'aménagement de l'habitat (étape 5). Le suivi de l'évolution de ces indicateurs dans le temps permet de valider l'efficacité des modalités de gestion mises en place (étape 6). Finalement, la communication efficace et régulière de l'état de situation des populations de caribous du Québec est une étape importante du cycle de gestion adaptative de la faune (étape 7). Bien que la communication des résultats issus du suivi des populations soit établie comme étant la dernière étape du cycle de gestion, elle s'avère pertinente à plusieurs étapes du cycle de gestion. À la suite de la réalisation d'un cycle, les étapes 1 à 7 sont reproduites, permettant ainsi de mettre à jour les besoins quant au suivi des populations selon les enjeux déterminés, de mettre à jour les indicateurs de suivi et de raffiner les mesures mises en place en fonction des résultats obtenus.



 Principales zones d'action du système de suivi des populations de caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie.

Figure 1. Schéma du cycle de gestion adaptative des populations fauniques. Les étapes de détermination des indicateurs biologiques (1), d'acquisition des données (2), d'analyse des données, de détermination des enjeux démographiques (3) et d'évaluation de l'efficacité des modalités de gestion (6) sont les principales zones d'action du système de suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie. Bien que la communication des résultats issus du suivi des populations soit indiquée comme étant la dernière étape du cycle de gestion, elle s'avère pertinente à plusieurs étapes du cycle de gestion.

Modalités et recommandations du système de suivi

Le système de suivi vise trois populations isolées (Val-d'Or, Charlevoix, Gaspésie), ainsi que dix secteurs d'étude dans l'aire de répartition continue de caribous forestier (figure 2).

Certains secteurs d'occupation de caribous du Québec chevauchent d'autres provinces (c.-à-d., populations transfrontalières). Par exemple, l'aire de répartition de caribous de la population de Detour s'étend au Québec et en Ontario (figure 2), alors que trois populations, principalement situées au Labrador, chevauchent le Québec et le Labrador (populations du Lac Joseph, de Mealy Mountain et de Red Wine, situées s'ouest en est au nord-est du secteur Manicouagan et au nord du secteur Basse-Côte-Nord).

Un suivi adéquat de ces populations nécessite une collaboration étroite avec ces provinces. Le MFFP arrimera le suivi des populations transfrontalières avec les provinces concernées.

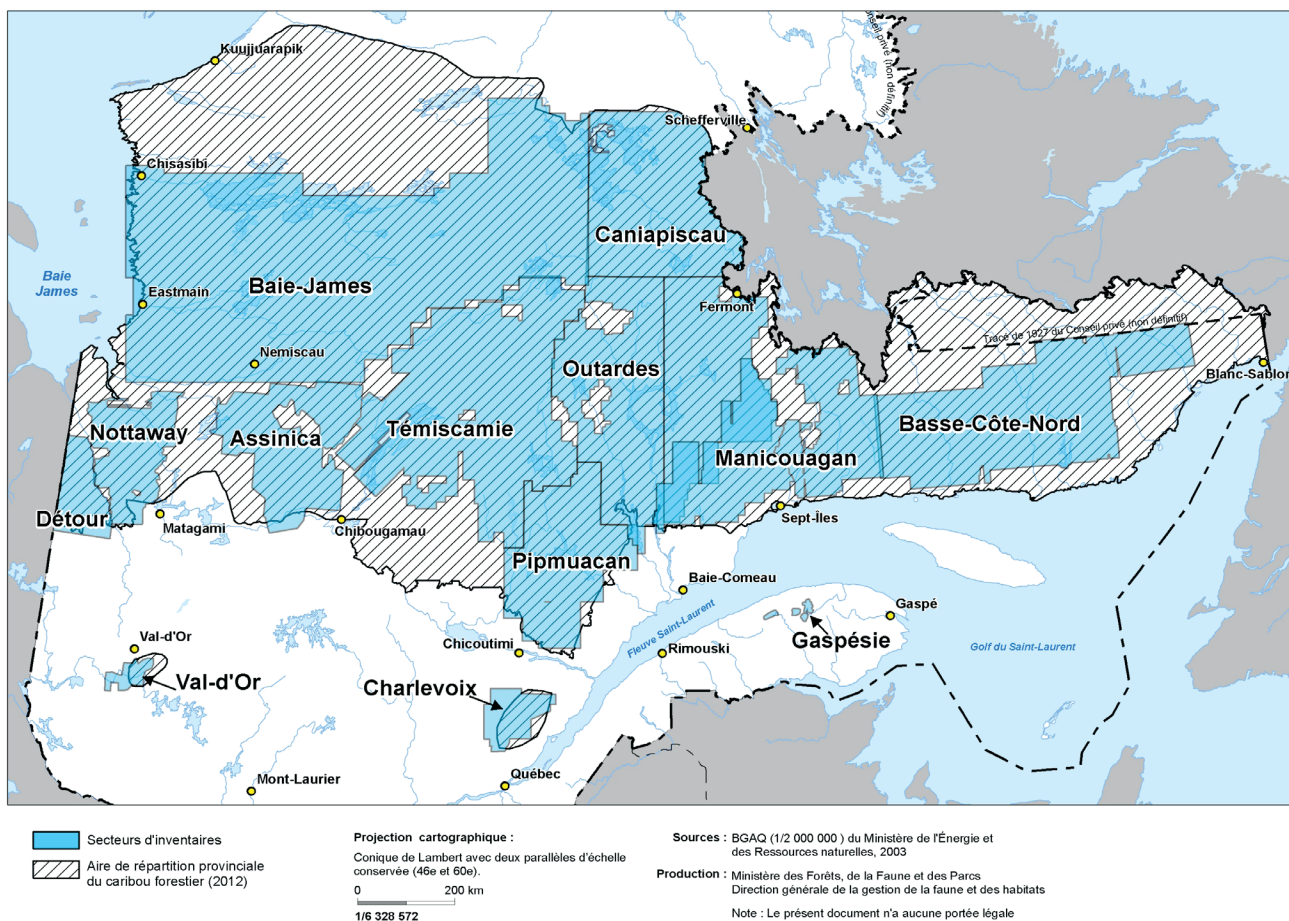


Figure 2. Secteurs visés par le système de suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie. La carte représente les aires touchées pour le suivi des indicateurs et non les aires de répartition précises des populations. Ces aires peuvent être modifiées sans avis.

Le système de suivi est composé de **12 indicateurs biologiques regroupés sous 4 thématiques**. Les indicateurs biologiques choisis ont pour but de renseigner sur les éléments suivants :

- 1. L'état des populations :** l'abondance de caribous et la structure des populations (proportion de mâles, de femelles et de faons).
- 2. La démographie :** le taux de survie des caribous, la contribution de différentes causes de mortalité (y compris la prédation, les causes naturelles, la récolte à des fins alimentaires, rituelles ou sociales, le braconnage et les accidents routiers), le recrutement (pourcentage de faons dans la population ou nombre de faons par 100 femelles), la productivité des femelles (taux de gestation) et la tendance démographique (croissance, stabilité ou décroissance des populations).
- 3. L'état de santé :** la condition physique des caribous, la prévalence et l'intensité d'infection par des maladies et des parasites.
- 4. L'utilisation de l'habitat :** la mise à jour de l'aire de répartition provinciale, la délimitation spatiale des populations et des aires saisonnières et l'identification des habitats essentiels.

L'acquisition et le suivi de ces indicateurs se fait à l'aide de **9 principales méthodes** :

- 1. Les inventaires aériens :** les inventaires aériens permettent d'acquérir de l'information sur l'abondance de caribous au sein des populations et sur la structure des populations (voir le point suivant sur les classifications). Cette méthode inclut les inventaires aériens complets, les survols de dénombrement et les inventaires stratifiés.
 - a. Les **inventaires aériens complets** consistent en un survol systématique et complet d'une zone potentiellement utilisée par les caribous. Cette méthode permet un dénombrement complet des caribous d'un secteur ou d'une population et une évaluation de la présence de petits groupes de caribous isolés ou éloignés des secteurs principaux d'utilisation par les caribous.
 - b. À l'instar des inventaires aériens complets, les **survol de dénombrement** permettent d'acquérir de l'information sur l'abondance de caribous au sein des populations, mais ils visent des secteurs plus restreints que les inventaires aériens complets. Cette méthode cible principalement les populations isolées de caribous dont les aires de répartition sont restreintes et pour lesquelles des estimations fréquentes de l'abondance sont souhaitées. Par exemple, les survols de dénombrement de la population de caribous montagnards de la Gaspésie couvrent majoritairement les secteurs alpins et subalpins des monts Albert, Logan et McGerrigle, qui sont connus pour être fortement utilisés durant le rut, période du cycle vital où ces survols sont réalisés.
 - c. Les **inventaires stratifiés** consistent en un survol partiel de l'aire d'inventaire. Des parcelles d'inventaires sont sélectionnées de façon aléatoire et selon une stratification du territoire. Cette méthode permet d'estimer l'abondance sur de grandes superficies, sans une couverture complète du territoire. Cette méthode cible particulièrement les zones de reconnaissance pour lesquelles peu d'information est disponible sur l'abondance et la répartition des caribous.



Photo : Jean Lapointe

- 2. Les classifications :** les classifications consistent à catégoriser des caribous observés selon la classe d'âge (faons et adultes de > 1,5 an) et selon le sexe pour les adultes (mâles et femelles). Les classifications sont réalisées lors des inventaires aériens ou lors de sorties de terrain spécifiques planifiées entre les inventaires. Elles ont pour but de déterminer la structure des populations (rapport des sexes) ainsi que le recrutement (nombre de faons par 100 femelles ou pourcentage de faons dans la population).
- 3. Le suivi télémétrique :** le suivi télémétrique consiste à équiper des caribous de colliers télémétriques qui transmettent des localisations à des intervalles réguliers. Le suivi télémétrique permet le repérage d'individus ou de groupes d'individus lors des inventaires aériens, l'estimation du taux de survie des individus munis de colliers, l'évaluation de la tendance démographique de la population et la description des patrons de déplacement et d'utilisation de l'habitat par les caribous.
- 4. La visite des sites de mortalité :** la visite rapide des sites de mortalité de caribous munis de colliers télémétriques permet de déterminer la cause de mortalité (prédation, causes naturelles, récolte à des fins alimentaires, rituelles ou sociales, braconnage ou accident routier) et d'évaluer la contribution des différentes causes de mortalité à la démographie des populations de caribous.
- 5. La récolte de fèces :** la récolte de fèces est réalisée lors des travaux de terrain hivernaux. L'analyse des fèces récoltées permet d'évaluer, par le dosage hormonal, le taux de gestation des femelles au sein des populations. Les fèces récoltées peuvent également être mises à profit pour des analyses génétiques et parasitologiques.
- 6. L'observation de l'état physique général et la prise de mesures :** les observations et les mesures sont réalisées chez les caribous capturés pour la pose de colliers télémétriques. Ces observations et ces mesures permettent d'évaluer la condition physique et l'état de santé général des individus.
- 7. La récolte d'échantillons biologiques (autres que les fèces) :** la collecte d'échantillons biologiques est effectuée chez les caribous capturés pour la pose de colliers télémétriques. Les échantillons récoltés permettent, entre autres, d'évaluer la prévalence et l'intensité d'infection par des maladies et des parasites chez les individus. Ils pourront également être mis à profit à d'autres fins, telles que pour des bilans métaboliques, l'évaluation de réactions inflammatoires, le dosage de minéraux traces et du cortisol, etc.
- 8. L'utilisation des mentions d'observations par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les utilisateurs du territoire :** les mentions d'observations permettent de documenter les changements dans l'utilisation de l'habitat par les différentes populations.
- 9. L'échange avec les utilisateurs :** l'échange avec les utilisateurs du territoire, et plus particulièrement les communautés autochtones, permet au suivi des populations de caribous de bénéficier de l'apport de connaissances locales sur différents indicateurs, tels que l'abondance relative et la répartition historique et actuelle des populations.

Les indicateurs de suivi retenus ainsi que la fréquence de suivi suggérée dans le tableau 1 sont des recommandations générales. Il est possible que des situations particulières ne permettent pas de respecter la totalité de ces recommandations. De plus, ces recommandations peuvent être adaptées aux besoins spécifiques d'acquisition de connaissances de chacune des régions. Pour les populations isolées à faibles effectifs, certaines considérations d'ordre éthique et de conservation peuvent également mener à limiter les interventions de suivi invasives (p. ex. la capture). La précarité et l'urgence d'agir pour ces populations prévalent sur le suivi extensif des indicateurs présentés dans ce document. La mise en place de mesures de gestion et d'un suivi de l'efficacité de ces mesures est nécessaire et le suivi peut être adapté pour répondre à ce besoin.

Tableau 1. Méthodes préconisées et fréquence de suivi recommandées des indicateurs biologiques identifiés pour le suivi des populations de caribous forestiers du Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie.

Indicateur	Type de population	Méthode préconisée	Fréquence de suivi	Autres recommandations
1. État des populations				
1.1 Abondance	Aire de répartition continue	Inventaire aérien complet	10 ans (5 ans si la population est jugée à risque, p. ex. déclin rapide, faible abondance)	Viser à inventorier la totalité de l'aire de répartition d'ici 2022 afin d'établir un état de référence de l'abondance de caribous à l'échelle provinciale.
	Populations isolées	Alternance entre des inventaires aériens complets et des survols de dénombrement	Annuellement (survol de dénombrement); 5 ans (inventaire aérien complet)	
1.2 Structure des populations	Aire de répartition continue	Classification : lors des inventaires aériens et entre ceux-ci	2-3 ans	Évaluer le recrutement (nombre de faons dans la population ou le nombre de faons par 100 femelles) et le ratio de mâles (mâles par 100 femelles). Classifier suffisamment de caribous pour obtenir des indicateurs représentatifs des populations (minimum de 10 groupes et de 100 à 175 individus).
	Populations isolées	Classification : lors des inventaires aériens complets et des survols de dénombrement	Annuellement	Viser à classifier le maximum d'individus au sein de la population.
2. Démographie				
2.1 Taux de survie	Aire de répartition continue	Suivi télémétrique	Annuellement	Déployer et maintenir un suivi télémétrique afin d'obtenir des données de qualité représentatives des populations (nombre suffisant de colliers et bonne répartition spatiale). Viser un minimum de 20 colliers télémétriques pour les femelles par population, secteur ou région pour évaluer le taux de survie sur une base annuelle. Pour les mâles, viser un minimum de 5 colliers par population ou secteur.
	Populations isolées	Suivi télémétrique	Annuellement, mais nécessite au minimum 2 à 3 années de données regroupées	Si possible, maintenir un suivi télémétrique qui permettra d'inférer sur le taux de survie des individus après plusieurs années consécutives de suivi.

Indicateur	Type de population	Méthode préconisée	Fréquence de suivi	Autres recommandations
2.2 Causes de mortalité	Aire de répartition continue	Visite des sites de mortalité des caribous munis d'un collier téléométrique	Effort ponctuel (1-2 ans)	Déployer et maintenir un suivi téléométrique afin d'obtenir des données de qualité représentatives des populations (nombre suffisant de colliers et bonne répartition spatiale). Faire la visite des sites de mortalité des caribous munis de colliers au maximum 3 jours après la mort.
	Populations isolées	Visite des sites de mortalité des caribous munis d'un collier téléométrique	Effort ponctuel (1-2 ans)	Si possible, maintenir un suivi téléométrique qui permettra d'évaluer la contribution des causes de mortalité. Faire la visite des sites de mortalité des caribous munis de colliers au maximum 3 jours après la mort.
2.3 Recrutement	Aire de répartition continue	Classification : lors des inventaires aériens et entre ceux-ci	2-3 ans	Classier suffisamment de caribous pour obtenir des indicateurs représentatifs des populations (minimum de 10 groupes et de 100 à 175 individus).
	Populations isolées	Classification : lors des inventaires aériens complets et des survols de dénombrement	Annuellement	Viser à classier le maximum d'individus au sein de la population.
2.4 Productivité des femelles	Aire de répartition continue	Récolte de fèces	Annuellement, selon les efforts qui peuvent être déployés dans chaque population	Établir un état de référence du taux de gestation pour toutes les populations de caribous forestiers et la population de caribous montagnards de la Gaspésie.
	Populations isolées	Récolte de fèces	Annuellement	
2.5 Tendance démographique	Aire de répartition continue	Taux de survie (suivi téléométrique) et recrutement (classification)	Tous les 2-3 ans	Estimer la tendance démographique en utilisant le taux de survie et le recrutement au sein de la population.
	Populations isolées	Comparaison des estimations d'abondance (inventaires aériens complets et survols de dénombrement)	Mise à jour annuelle	Estimer la tendance démographique en utilisant les estimations d'abondance issues d'au moins trois survols de dénombrement ou inventaires aériens complets consécutifs.
3. État de santé				
3.1. Condition physique	Aire de répartition continue	Mesures morphométriques (lors des captures) + récolte de fèces	Effort ponctuel (état de référence) *Mise à jour possible selon les enjeux identifiés	Établir un état de référence de la condition physique pour toutes les populations de caribous forestiers et de caribous montagnards de la Gaspésie.
	Populations isolées	Mesures morphométriques (lors des captures) + récolte de fèces	Effort ponctuel (état de référence) *Mise à jour possible selon les enjeux identifiés	

Indicateur	Type de population	Méthode préconisée	Fréquence de suivi	Autres recommandations
3.2. Maladies et parasites	Aire de répartition continue	Examen et récolte d'échantillons (lors des captures)	Effort ponctuel (état de référence) *Mise à jour possible selon les enjeux identifiés	Établir un état de référence de la prévalence et de l'intensité d'infection par les maladies et des parasites pour toutes les populations de caribous forestiers et de caribous montagnards de la Gaspésie.
	Populations isolées	Examen et récolte d'échantillons (lors des captures)	Effort ponctuel (état de référence) *Mise à jour possible selon les enjeux identifiés	
4. Utilisation de l'habitat				
4.1. Délimitation historique et récente de l'aire de répartition provinciale	Toutes les populations	Suivi télémétrique, mentions d'observations récentes et historiques, inventaires aériens	Effort ponctuel (décrire les changements de l'aire de répartition)	Dresser un bilan des changements de l'aire de répartition de caribous forestiers du Québec en mettant à profit les données d'occurrences historiques et actuelles disponibles. Préciser et mettre à jour l'aire de répartition de caribous forestiers du Québec, en valorisant les données récentes sur l'utilisation de l'habitat par le caribou.
4.2. Délimitation des populations	Aire de répartition continue	Suivi télémétrique et inventaires aériens	10 ans	Déployer et maintenir un suivi télémétrique afin d'obtenir des données de qualité représentatives des populations actuelles (nombre suffisant de colliers et bonne répartition spatiale). Prioriser la définition des populations en termes d'unités territoriales de gestion du caribou pour assurer un suivi et une gestion de caribous à une échelle adéquate.
	Populations isolées	Suivi télémétrique et inventaires aériens	Mise à jour annuelle	
4.3 Aires saisonnières	Aire de répartition continue	Suivi télémétrique	Mise à jour annuelle	Déployer et maintenir un suivi télémétrique afin d'obtenir des données de qualité représentatives des populations (nombre suffisant de colliers et bonne répartition spatiale).
	Populations isolées	Suivi télémétrique	Mise à jour annuelle	
4.4 Habitats essentiels	Aire de répartition continue	Suivi télémétrique	5 ans (validation annuelle)	Déployer et maintenir un suivi télémétrique afin d'obtenir des données de qualité représentatives des populations (nombre suffisant de colliers et bonne répartition spatiale).
	Populations isolées	Suivi télémétrique	5 ans (validation annuelle)	

Implication des communautés autochtones

Afin de développer et de maintenir des relations harmonieuses et privilégiées avec les communautés autochtones fondées sur la confiance et le respect mutuel, le MFFP veille, dans le cadre des activités de suivi, à :

- maintenir et renforcer le dialogue avec les communautés autochtones concernées sur l'état des populations de caribous et sur les actions envisagées, afin d'avoir une perspective de compréhension commune des enjeux et une prise en considération des préoccupations, des attentes et des savoirs autochtones;
- favoriser l'implication des communautés autochtones concernées dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de conservation et de gestion des populations de caribous et d'aménagement de leur habitat.

Concrètement, des échanges sont prévus avec les communautés autochtones concernées à diverses étapes du cycle de gestion adaptative. Ces échanges ont pour but de présenter de l'information sur les activités prévues et la méthodologie employée, de répondre aux questions et de partager et considérer des connaissances et des préoccupations. Ils permettent également de déterminer les activités auxquelles des représentants des communautés autochtones sont appelés à participer. Les échanges avec les communautés doivent aussi avoir pour objectif de faire une rétroaction sur les activités de suivi qui auront été réalisées annuellement (p. ex. : résultats, bilan de leur participation, etc.).



Photo : Andréanne Landry



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec

